

CHARTRE ETHIQUE ET RESPONSABILITE D'ENTREPRISE

- Août 2020 -

En entreprise citoyenne et responsable, GREEN MOTION SOLUTIONS attache la plus grande importance à un traitement équitable de ses collaborateurs, de ses clients, de ses fournisseurs et prestataires, et de ses autres parties prenantes. Les principes d'éthique professionnelle, énoncés dans cette Charte doivent, en toutes circonstances, inspirer nos comportements, à tous les niveaux de la chaîne de valeurs.

Pour GREEN MOTION SOLUTIONS, le comportement éthique constitue un lien de confiance entre l'entreprise et son environnement et une des conditions de la pérennité des affaires.

L'engagement ne se décrète pas mais se construit au sein de chaque société, en prenant en compte les valeurs, la culture et les enjeux spécifiques de l'activité, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Consciente de l'impact de ses activités sur le plan sociétal et environnemental du fait des activités et des services qu'elle commercialise, la société GREEN MOTION SOLUTIONS entend mettre en application ses valeurs tout au long de la conduite de ses projets et de ses affaires. Chaque collaborateur est un acteur, qui, par son comportement, influence son écosystème.

INTEGRITE

GREEN MOTION SOLUTIONS se base sur les principes éthiques d'intégrité, d'honnêteté et de transparence, en maintenant en permanence des comportements de bonne foi.

Toutes les personnes relevant de la Charte doivent agir de manière proactive, responsable et efficiente pour que GREEN MOTION SOLUTIONS atteigne ses objectifs. Cette Charte fait partie intégrante des principes généraux de gouvernance de ses activités au même titre que le respect des lois et réglementations applicables.

Conflits d'intérêts :

- GREEN MOTION SOLUTIONS souhaite prévenir tout conflit d'intérêt. Ceci signifie qu'aucun collaborateur ne peut, directement ou indirectement, entrer consciemment en concurrence de l'entreprise, ou être intéressé financièrement à une activité fournisseur ou partenaire concurrente de GREEN MOTION SOLUTIONS. Si une telle situation venait à se présenter, la Direction doit en être informée. Elle veillera alors à ce que toute décision ou tout arbitrage rendu nécessaire du fait de cette situation soit prise par des personnes neutres et garantes de l'intégrité de la société.

Lutte contre la corruption :

GREEN MOTION SOLUTIONS condamne toute corruption ou tentative de corruption, qu'elle soit active ou passive :

- La réalisation de tout acte susceptible de donner à penser qu'une infraction aux réglementations en matière de corruption ou de trafic d'influence a été commise, ou,
- Le fait d'offrir ou recevoir tout avantage d'une personne physique ou morale appartenant au secteur public ou au secteur privé, sur le territoire national, et/ou d'accomplir ou faire accomplir toute action ayant pour objet de compromettre l'objectivité et la transparence de tout processus décisionnel au bénéfice, direct ou indirect, de GREEN MOTION SOLUTIONS et/ou des personnes relevant de la Charte.

Toute acceptation d'un cadeau, d'une invitation, ou d'un avantage quelconque durant un appel d'offres, client ou fournisseur, est formellement proscrite.

Tout collaborateur confronté à cette situation doit en informer immédiatement sa hiérarchie qui lui indiquera la conduite à suivre.

Conformité aux règles et normes financières et comptables :

- L'information économique et financière de GREEN MOTION SOLUTIONS doit donner une image fidèle et sincère de sa situation économique et financière, conformément aux principes comptables et aux normes internationales. Aucune personne ne dissimulera ou n'altèrera les informations figurant dans les rapports financiers et les documents comptables de GREEN MOTION SOLUTIONS qui doivent être complets et exacts.

Communication sur les offres et produits de l'entreprise :

- GREEN MOTION SOLUTIONS veille à communiquer de bonne foi les informations sur ses offres et produits.

CONFORMITE

GREEN MOTION SOLUTIONS s'engage à respecter les principes de la présente Charte et à informer et sensibiliser ses partenaires et fournisseurs sur l'importance que revêt, pour la société, le respect de ces principes déontologiques.

Chaque collaborateur d'GREEN MOTION SOLUTIONS veille à ne prendre que des engagements qui soient conformes aux attributions qui lui sont confiées et est garant des valeurs, des intérêts et de la notoriété de l'entreprise.

Quand cela est nécessaire, il peut demander au préalable la validation de sa hiérarchie avant de prendre un engagement pour le compte de GREEN MOTION SOLUTIONS.

EXEMPLARITE

La Direction de GREEN MOTION SOLUTIONS s'engage à mettre en œuvre chaque jour les principes de cette Charte, à s'y conformer et à veiller à ce que chaque collaborateur s'y conforme. Elle veillera à ce que cette Charte puisse évoluer si cela est nécessaire.

EQUITE

GREEN MOTION SOLUTIONS s'engage à mener ses activités dans le respect des règles de concurrence loyale et de ses concurrents.

Les processus de sélection des fournisseurs doivent respecter les principes d'équité, d'objectivité et de transparence.

Les partenaires choisis par GREEN MOTION SOLUTIONS ou qui entretiennent des relations avec la société sont tenus d'avoir des règles de conduite en adéquation avec celles de GREEN MOTION SOLUTIONS.

GREEN MOTION SOLUTIONS condamne toute forme de discrimination, non seulement au sens de la loi, mais de toutes réglementations nationales et internationales.

RESPECT

GREEN MOTION SOLUTIONS garantit aux collaborateurs et aux personnes relevant de la Charte, des chances égales et exemptes de toute discrimination fondée sur le sexe, la race, le pays d'origine, la religion, la croyance, l'âge, les critères physiques, l'orientation sexuelle, la nationalité, les idées politiques, l'état matrimonial ou le handicap.

L'égalité des chances s'applique à l'embauche et tout au long du déroulement de la carrière.

Conditions de travail :

GREEN MOTION SOLUTIONS met à la disposition de ses collaborateurs les ressources et les connaissances nécessaires à leur permettant d'exercer leurs fonctions en toute sécurité. Les conditions de travail doivent être sans danger pour la santé des personnes. L'entreprise veille à ce que les fournisseurs et partenaires appliquent les règles et réglementations en matière de santé et de sécurité au travail.

Respect des individus :

GREEN MOTION SOLUTIONS s'engage à respecter les droits de l'Homme et les principes des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Relation avec les clients :

GREEN MOTION SOLUTIONS s'attache à définir, concevoir et proposer à ses clients la meilleure qualité de services offerte sur le marché. A cet effet, la société s'engage à mettre en œuvre les ressources et les mesures nécessaires pour assurer une meilleure qualité de son offre de services. Les personnes relevant de la Charte doivent traiter les clients de façon équitable, leur fournir des informations fidèles et rechercher à toujours apporter un service d'excellence.

Respect des données et confidentialité :

- GREEN MOTION SOLUTIONS met tout en œuvre pour la protection de ses actifs et de la confidentialité des données de l'entreprise, et plus précisément, des données de ses clients et de ses contrats. Les collaborateurs et la Direction ont le devoir de s'assurer que toute donnée qui n'est pas publique, reste confidentielle et ne soit utilisée qu'à des fins professionnelles, auprès des seules personnes ayant un besoin légitime de les connaître. Afin de prévenir toute divulgation d'informations confidentielles, un accord de confidentialité pourra être établi en amont de toute opération.
- GREEN MOTION SOLUTIONS respecte les lois, les réglementations et les accords concernant la protection des données personnelles de ses collaborateurs, en veillant au respect de la vie privée de chacun.

Respect de l'environnement :

En évaluant l'impact de ses activités sur l'environnement et en prenant des engagements pour les réduire, notamment par une politique d'achats responsables ou encore par une réflexion responsable sur ses offres, GREEN MOTION SOLUTIONS s'engage dans une démarche de protection de l'environnement et met en place une véritable démarche en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.